



Je peux désormais effectuer mes demandes de certificat d'immatriculation et de permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture

Je me rends sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

Je m'identifie directement avec FranceConnect avec l'un de mes comptes existants « impots.gouv.fr », « ameli.fr » ou « idn.laposte.fr »

ou

Je crée mon compte ANTS* en cliquant sur « Mon espace » avec mon adresse mail et un mot de passe

*je reçois par mail mon identifiant et mon code personnel, transmis également par courrier(ou figurant sur le courrier d'envoi de mon ancienne carte grise), je me connecte ensuite sur mon espace.

Je clique sur l'objet de ma demande et je suis les étapes proposées

A tout moment je peux suivre l'évolution de ma demande en me connectant sur mon espace